

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 73 (2001)

Heft: 2

Artikel: Énergie suisse : extrait du rapport SUISSEENERGIE : le programme subséquent d'Energie 2000

Autor: Willomet, Roland

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENERGIE SUISSE

Extrait du rapport SUISSEENERGIE - Le programme subséquent d'Énergie 2000

Nous avons assisté au FORUM organisé par l'Office fédéral de l'Énergie au Salon HABITAT & JARDINS qui présentait le bilan d'Énergie 2000 et esquissait les grandes lignes, le dispositif opérationnel et les collaborations préconisées par SuisseÉnergie, pour atteindre des objectifs nouveaux qui infléchiront une politique énergétique de la Confédération.

Référent aux expériences de l'Énergie 2000, le nouveau programme préconise notamment des prises en charge plus diversifiées au niveau politique, de nouveaux engagements publics et privés, des stratégies mieux adaptées et un controlling renforcé.

EXPERIENCES ACQUISES

Le programme d'action Énergie 2000 a permis, en 1999, de réduire de 4,3% la consommation d'énergie en Suisse; par rapport à la tendance générale, l'affaiblissement de la croissance, les résultats 2000 devraient être de 4,6%, ce qui correspond à la consommation d'énergie du canton de Lucerne. Ces économies restent suffisantes pour stabiliser - et à fortiori diminuer - la consommation d'énergie en Suisse dans son ensemble. De 1990 à 1999, la consommation d'agents énergétiques fossiles (kérosène pour avion non compris) a progressé (Fig. 1) de 5% à 5,3% jusqu'en 2000. Si l'on prend en compte le kérosène, la progression de la consommation d'agents énergétiques fossiles a été de 7,6% (respectivement 8,9%), les émissions de CO₂ de 7,5%, la consommation d'électricité (fig. 2) a augmenté de 10% (12% jusqu'en 2000)

Quelles expériences retenir dans l'Énergie 2000?

UTILITE / COUT EN 2000

Coût pour la Confédération : Frs. 55 millions / an, total 1991-2000 Frs. 558 millions.

Utilité : en 2000, comparaison avec le statut quo :

- 4,6% (kWh) ou 990 millions de frs de coût d'énergie en moins
- 2,4 - 3,3 millions de tonnes (ou 5,3 - 7%) de CO₂ en moins
- 520 - 750 millions de frs. de coûts externes en moins
- Travail pour 7'500 personnes - années.

EVALUATION DES RESULTATS Principaux facteurs de réussite

- Objectifs chiffrés pour la politique énergétique
- Collaboration de la Confédération avec les cantons, les communes et l'économie; réseaux
- Information du marché : mesures volontaires, conditions cadres légales, dialogue
- Stratégie globale sous la responsabilité d'une direction centrale, responsabilité sectorielle et régionale des partenaires (cantons, agences)

Principaux freins

Mesures planifiées n'ayant pas pu être réalisées

- Budget prévu 170 millions de frs/ an, en réalité : obtenu 55 millions / an
- Décompte individuel des frais de chauffage et d'eau chaude pour les bâtiments existants, chauffage électrique, etc.; la cantonalisation avec l'introduction de la LEN a entraîné sa suppression dans certains cantons
- Directives pour les appareils et

les voitures légères : les valeurs-cibles n'ont pas été atteintes

- Manque de vérité des coûts des agents énergétiques classiques (coûts externes : 11 - 16 millions / an).

Politique du "stop and go" : des activités de longues durées, tout comme des structures d'offres et de consommation durables exigent la continuité des conditions cadres et des programmes (particulièrement pour les mesures d'encouragement)

En partie, manque d'engagement des milieux économiques

Quels sont les objectifs de SuisseÉnergie?

Sur le plan des stratégies, instruments et mesures

- Collaboration avec des organisations privées (agences) pour la mise en oeuvre des mesures volontaires sur la base de contrats et prestations et de convention
- Programme d'encouragement : contributions globales destinées aux cantons
- Mesures globales et connexes pour le déclenchement de mesures volontaires et pour l'accompagnement des programmes d'encouragement : marketing, relations publiques, conseil, formation, assurance qualité (label et standards), recherche, développement de projets pilotes et de démonstration.

HABITATION reviendra périodiquement sur les problèmes énergétiques touchant les activités du bâtiment et les mesures applicables par les cantons : les standards Minergie, l'optimisation de l'exploitation et l'immobilier.

Roland Willomet et

